

EDITORIAL



Robert Lafore

Savoir s'arrêter

Le mandat des directeurs d'IEP a une durée de cinq ans et n'est renouvelable qu'une fois. Pour ma part je devrais terminer mon second mandat fin août 2008.

J'ai décidé d'anticiper ce terme théorique d'une année et de mettre fin à mes fonctions le 31 août 2007. Ce n'est pas une forme de fatigue qui explique ce choix, même si la fonction pèse et use après neuf années très chargées en mutations et en réformes diverses. Ce n'est pas non plus, du moins j'ai la faiblesse de le croire, la lassitude des collègues, des personnels ou des étudiants car j'ai tendance à penser que tous m'auraient supporté une année de plus... Ce n'est pas enfin l'appel irrésistible de nouvelles activités ou d'une promotion enviable, même si je suis certain de ne pas courir le risque de m'abîmer dans l'ennui.

Je suis convaincu plutôt que l'établissement est parvenu à une sorte d'étape, après laquelle il convient de repartir, de rebondir et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Qu'on en juge : nous allons bientôt signer notre contrat d'établissement 2007-2010. Notre offre de formation va être réhabilitée pour quatre ans ; notre diplôme d'établissement, établi maintenant au niveau « M » du LMD, confère en tant que tel le grade du « master ». Le PRES « Université de Bordeaux » vient d'être créé par décret au terme d'une longue période de tractations ;

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

Elections présidentielles le et la politique, objets d'étude

Parce que la chose politique est aussi indispensable aux sociétés humaines que l'air aux êtres vivants pour respirer, une année électorale, avec présidentielles et législatives en deux mois, est un moment riche de la vie de Sciences Po Bordeaux.



Simulation de vote

En d'autres temps, sous d'autres climats idéologiques, mais sous les mêmes cieux, il était de coutume de dire que les élections étaient un piège susceptible d'attraper des personnes dont le qualificatif se terminait avec le même « on » que celui d'élection... De nos jours, en 2007, un tel slogan n'est plus employé dans

le langage courant. Cela ne veut pas dire que l'engouement pour cet exercice civique, le vote, soit redevenu inconditionnel. Pour autant les nouvelles inscriptions massives sur les listes électorales à la toute fin de l'année 2006, demeurent dans les mémoires. Faut-il y voir un signe du « retour du politique » ? Toujours

est-il qu'un Institut d'Études Politiques ne se désintéresse pas de ces questions-là. Ici, on sait bien que « tout est politique », sans forcément que cela vire à l'obsession. Une forme raisonnée de rapport au politique règne à Sciences Po Bordeaux. Raisonnée cela ne signifie pas banalisée.

□ □ □ Suite en page 3 >>>

Sommaire

Dans « Sciences Po »

Pages 1/3/4/5

Retour sur le « Po » de Politique

Sur les cinquante ans du Traité de Rome :
« Happy birthday to you » ?

Pages 6/7

Profession :
analyste en politique internationale

Page 8

Relations franco-africaines : une page se tourne

Page 9

Le conflit israélo-palestinien en face à face

Page 10

Plus values : Amalia Martinez-Ain

Page 11

et aussi...

CHRONIQUE : Trop de bruits

Page 2

TRAJECTOIRE : CHRISTOPHE BLANCHARD-DIGNAC

Page 12

EDITORIAL
SUITE...

l'IEP de Bordeaux, seul IEP de région dans ce cas, en est un des membres fondateurs et il doit rapidement y prendre sa place. Nous avons été contrôlés par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale et évalués par le Comité National d'Évaluation ; ces deux regards extérieurs sur les choix opérés depuis ma prise de responsabilités constituent une forme de bilan d'étape et ouvrent des perspectives dont il convient de se saisir sans attendre. Nos activités de recherche ont été reconfigurées partiellement et requièrent, sur ces nouvelles bases, une forte impulsion pour les maintenir au meilleur niveau.

Le directeur que je suis à la conviction qu'un cycle se termine et qu'une nouvelle période s'ouvre ; elle requiert un renouvellement, une remobilisation, des objectifs et une stratégie pour les années qui viennent ; dans ces conditions, la dernière année de mandat serait *a minima* inutile, peut-être néfaste car elle disjoindrait les nécessités du contexte et le calendrier institutionnel. En laissant le soin à d'autres de porter un jugement sur les mandats qui m'ont été confiés, on peut cependant considérer que notre établissement s'est plutôt bien tiré de la période de bouleversements que nous avons connus. Il convient dorénavant de conserver les acquis et de les valoriser dans un nouveau contexte dont on aperçoit qu'il affrontera la question de la construction d'une université nouvelle avec des contours qui restent bien énigmatiques, celle de la pertinence de nos formations, celle enfin de la place et du rayonnement de notre recherche. Si les neuf années écoulées n'ont pas manqué d'intérêt, celles qui s'annoncent promettent d'être tout aussi stimulantes ; c'est bien pourquoi il ne faut pas attendre, et se donner les moyens de les aborder dans les meilleures conditions. Je n'ai à cet égard aucune inquiétude : je connais les talents et les ressources dont nous disposons collectivement ; je suis convaincu qu'avec le nouveau chef d'orchestre qu'il se sera choisi, l'IEP de Bordeaux a un très bel avenir. ■

Robert LAFORE

Trop
de bruits...

Ce n'est pas sans crainte que tout auteur se retourne sur ses écrits. D'une manière ou d'une autre la question de la « résistance à l'épreuve du temps » se pose rapidement : « Qu'est-ce que je disais de cela avant tel ou tel événement ? » ; « Ai-je eu raison, ai-je eu tort ? » ; « Ai-je décrit avant ce qui est advenu ensuite ? ». Au jeu des pythonnisses, Cassandra l'emporte souvent sur Madame Soleil. Dans le prolongement de cette tendance, on conviendra qu'il est parfois plus aisé d'annoncer l'orage pour prétendre ensuite avoir été avisé et bon prophète de malheur.

L'auteur de cette chronique en était là de ses interrogations sur l'avenir proche quand il eut l'idée de reprendre le numéro 1 d'*Extension[S]*, publié en avril 2002, quelques semaines avant le premier tour des élections présidentielles qui devait se conclure par le « coup de tonnerre » que l'on sait. La « Chronique » de la première livraison du magazine de Sciences Po Bordeaux traitait effectivement de l'élection à venir.

Qu'on se rassure : l'autopromotion n'aura pas cours ici et aucun mot écrit à l'époque ne sera repris dans le présent texte. Il y était question de « bulletins blancs et nuls » et de leur croissance constante, à chaque élection présidentielle, malgré une inflation du marché des candidats.

Pas de prophétie, pas de lecture dans le marc de café, pas de boule de cristal. L'auteur n'a pas « vu venir *Le Pen* », selon l'expression consacrée. Il était fait mention de l'existence d'un réel « ras-le-bol » du corps électoral, réifié par l'augmentation des « blancs et nuls » sur 20 ans et dont on peut dire, *ex post*, en guise de commentaire savant, qu'il allait s'exprimer dans le vote protestataire du 21 avril 2002. Il est clair que si les hommes politiques montrent souvent une réelle assuétude aux voyantes, ces dernières ne sont pas formées à la science politique dont on ne dira jamais assez qu'elle n'a ni caractère prédictif ni vertu prophétique.

On touche là d'ailleurs une question de fond. Pourquoi faudrait-il toujours connaître la fin du film avant de l'avoir vu entièrement ? Pourquoi aller directement aux dernières pages du polar pour connaître le coupable ? Pourquoi conclure avant d'avoir vécu ? À quelle angoisse répond l'inflation sondagière frappant aussi bien les éditeurs de journaux, les lecteurs et les acteurs politiques ?

On objectera, avec raison sans doute, qu'on ne demande pas leur avis aux lecteurs et aux téléspectateurs quand on les bombarde de sondages. Mais si se trouve que les sondages font vendre du papier, qu'il se trouve des lecteurs ou des auditeurs pour les relayer et que tels les films pornos que personne n'achète, nombreux, en revanche, sont ceux qui les regardent, en catimini.

Et que dire de certaines figures politiques elles-mêmes, grands clients des enquêtes d'opinion qualitatives et quantitatives, dont le discours en zig-zag fait que le mardi le candidat est sur zig avant de constater le lendemain que l'électeur préfère qu'on lui parle de zag... et de lui courir après quand ce dernier est déjà reparti vers zig alors que la concurrence s'en occupait déjà.

Marre de la démocratie des panels, marre des « vrais gens », marre de voir « Adolphe Martin », ma chère télévisuelle me représenter parce qu'il est fonctionnaire, entre 35 et 50 ans, habitant en province, dont on oublie de me dire qu'il faut aussi qu'il réside sur une ligne TGV rendant plus facile l'accès à la capitale pour participer à des échantillons « quali-quantis » dont forcément le « pitch » doit faire qu'au bout du compte la stratégie sera « gagnant-gagnant » entre le porteur du produit et son client... Marre de la cacophonie du « blogo-sondo-populo » qui prétend réinventer la démocratie et qui se love dans le narcissisme pseudo-programmatique et réellement démagogique.

Au détour d'une allée de marché dominical, un proche d'un candidat aux présidentielles 2007, commen-

tant la participation réelle et croissante du public aux meetings, a fait, à l'auteur cet aveu plutôt sceptique : « Oui c'est vrai, il n'y a jamais eu autant de monde dans les réunions politiques. Je n'ai jamais vu ça. Il y a une dizaine d'années, c'était les militants qui étaient là, cette fois-ci on n'en connaît pas les trois-quarts. En fait les gens viennent voir : ils se renseignent... Aussi bien la veille ils étaient chez Truc et demain ils iront voir Machine. Cela ne veut rien dire sur leur intention de vote final. On ne sait même pas si cela les intéresse d'ailleurs ».

Ce qu'a parfaitement confirmé l'étude précise du CEVIPOF dans la quatrième vague du « Baromètre des Français » publiée début mars 2007 : la volatilité de l'électorat est totale, tous les repères ont bougé, impossible de lire la situation politique actuelle.

D'une certaine façon tout cela conserve sa logique : trop de sondages tue l'opinion ; il ne faudrait pas, non plus, que trop d'opinions finisse par tuer la démocratie. ■

Jean PETAUX

suite de la page 1

Dans « Sciences Po » retour **sur le « Po »** de « Politique »

Le directeur de Sciences Po Bordeaux explique pourquoi et comment l'enseignement dispensé à L'Institut est, par nature, très éloigné des pratiques des acteurs politiques.

Quel sens faut-il donner à l'adjectif « politique » dans la dénomination de l'Institut, désormais appelé Sciences Po ?

Les racines de cet adjectif sont à relier à la fondation de l'École libre des sciences politiques, créée en 1872 par Émile Boutmy, qui a ensuite donné naissance à Sciences Po Paris, puis aux établissements de Province. Le terme doit être compris comme un synonyme de sciences morales et politiques, comme on le retrouve dans l'Académie du même nom, qui date aussi du 19^e siècle. L'expression « politique » correspond à la volonté d'apporter à la formation juridique trop limitée des fonctionnaires de l'époque des « sciences » du gouvernement plus larges. L'idée était d'offrir une formation pluridisciplinaire aux commis de l'État pour leur permettre de prendre en compte la complexité du réel. Petit à petit, le terme « politique » a perdu de sa conception savante auprès du grand public, pour se limiter à son sens le plus étroit, c'est-à-dire « la conquête et l'exercice du pouvoir politique ».

Comment les Instituts d'Études Politiques, dont celui de Bordeaux, se sont-ils « protégés » d'une telle « dérive » ?

Des IEP à l'ÉNA, l'héritage avec le passé a été conservé, puisqu'il s'agit encore aujourd'hui pour partie de former des serviteurs de la chose publique, disposant à la fois d'une culture générale forte et d'un esprit d'ouverture - dans l'esprit de l'honnête homme du 17^e siècle - avec un bagage scientifique de sciences sociales. La « science politique » enseignée dans notre Institut correspond à une analyse du gouvernement des sociétés, et en aucune façon à une formation « à la politique ». Sur le plan universitaire, nous pouvons dire que ces deux termes sont antino-

miques, puisque le combat des idées et la conquête du pouvoir supposent une certaine dose de croyance et d'adhésion, alors même que le travail d'analyse vous impose un regard critique et une distanciation avec les idéologies.

Comment se traduit cette posture intellectuelle dans l'enseignement de Sciences Po Bordeaux ?

Sciences Po a toujours proposé un enseignement pluridisciplinaire, avec une approche des savoirs de culture générale et de sciences sociales : histoire, géographie ou philosophie d'un côté, droit, gestion, économie de l'autre, sans oublier les langues et un enseignement de science politique stricto sensu. C'est-à-dire disposer d'une somme de connaissances pour appréhender son temps, se situer dans son époque et comprendre ses réalités plurielles. Nous sommes donc aux antipodes d'un centre de formation de politique que l'on qualifie souvent en France de « politicienne »⁽¹⁾. D'ailleurs, le nombre d'anciens élèves qui ont fait une carrière politique est marginal, l'essentiel des promotions s'orientant majoritairement vers les entreprises privées, la fonction publique et les activités d'intérêt général.

Dans le même temps, il existe « une vie politique et militante » à l'intérieur de Sciences Po Bordeaux ?

Le statut d'étudiants ou d'universitaire n'empêche pas de posséder une sensibilité politique en qualité de citoyen. Lieu de démocratie par excellence, l'établissement multiplie les échanges sur les différentes visions de la société. Elles s'expriment à travers l'accueil de femmes et d'hommes politiques aux « Rencontres Sciences Po / Sud Ouest » par exemple, mais au même titre que d'autres personna-



Robert Lafore

lités (écrivains, journalistes, scientifiques, artistes...). Les initiatives étudiantes d'expression politique sont également facilitées, dans toutes leurs diversités.

Comment évolue l'expertise politique de Sciences Po Bordeaux au fil du temps ?

L'Institut contribue par ses activités de recherche à développer la connaissance que la société peut avoir d'elle-même, de son organisation et de son fonctionnement. L'évolution est donc permanente. Nos experts du monde politique à l'interface de la politique active sont d'ailleurs minoritaires. Aujourd'hui, nos travaux portent plus sur une réflexion sur l'Europe et le monde que sur une logique franco-française. L'ancien Centre de recherche sur la vie locale le « CERVL, Pouvoir, Action publique, Territoire », qui s'appelle désormais SPIRIT⁽²⁾, en est la parfaite illustration. Les trois-quarts de son activité sont consacrés aux phénomènes de gestion des territoires

à l'échelle européenne. Cela dit, en période d'actualité électorale chaude (comme c'est le cas en ce moment), quelques uns de nos spécialistes en sociologie électorale par exemple, sont régulièrement sollicités par les médias locaux ou nationaux. C'est d'ailleurs l'occasion de valoriser notre établissement et d'en accroître la visibilité⁽³⁾. ■

⁽¹⁾ Il faut noter ici qu'en anglais on emploie le mot « politician » pour désigner le professionnel de la politique, sans que ce terme n'est de connotation péjorative, alors que sa traduction littérale en français (politicien) prend, d'emblée, une dimension négative.

⁽²⁾ Science Politique Relations Internationales Territoires.

⁽³⁾ On notera également que pour la seconde fois, en mars 2006, (la première ayant eu lieu lors des élections régionales de 2004), France 3 Aquitaine a sollicité le service Formation continue de Sciences Po Bordeaux pour organiser une session de formation d'une dizaine de ses cadres journalistes sur les élections présidentielles et législatives, en France et en Aquitaine.

Des bancs de l'Institut au siège politique

Trois anciens élèves de Sciences Po Bordeaux, d'âge et de sensibilité différents, témoignent de leur engagement en politique au regard de leur vie étudiante. Flash-back sur le modèle du « Je me souviens... ».

Annie GARRISSOU (promo 1962) (UMP - Conseillère régionale d'Aquitaine ; Maire de Fargues Saint-Hilaire en Gironde)

« J'avais 20 ans en 1962 à Sciences Po Bordeaux et je n'étais pas « politisée ». Je me souviens surtout d'un enseignement qui parlait beaucoup de la grandeur de la France et du service public, que l'on tenait en très haute estime. Avec le recul, nous savons tous combien ces années-là ont compté dans l'histoire de France, avec la question algérienne. Pourtant, l'époque n'était pas au débat, comme en 1968. De toute façon, Sciences Po remplissait toute ma vie et je n'avais pas de conscience politique affirmée. Plus tard, j'ai été Vice-présidente de la Jeune chambre économique de Bordeaux et je me suis engagée dans la vie municipale sans étiquette, avec la seule envie de servir la collectivité. En 1971, j'ai été élue maire sans aucun appareil politique. On me faisait passer pour une femme de gauche et on m'a même proposé d'entrer au PS ! Mon engagement gaulliste date du milieu des années 80. Il a éclaté au grand jour avec l'affaire des otages du Liban et l'enlèvement du journaliste de France 2, Jean-Louis Normandin, natif de Gironde et dont la famille résidait dans ma commune. J'ai suivi le dossier de très près et j'ai vraiment apprécié l'attitude et le comportement de Jacques Chirac. Dans ma carrière, Sciences Po m'a apporté une

capacité d'observation, d'analyse et de critique qui n'est pas forcément toujours facile en tant qu'acteur politique. Sciences Po Bordeaux m'a aussi, je l'avoue, donné des complexes compte-tenu de ma sensibilité politique qui n'a jamais été dominante dans l'établissement. Je remarque aujourd'hui que des jeunes de l'Institut revendiquent leur appartenance à l'UMP, ce qui est nouveau. La façon de faire de la politique a beaucoup changé, mais il y a peut-être aussi plus de tolérance partout. Moins de terrorisme intellectuel en tous cas... ».

Jean-Charles PARIS (promo 1982) (UDF - Conseiller régional d'Aquitaine)

« J'ai rencontré François Bayrou au lycée à Pau et mon engagement politique date de cette époque, des années 76-77. J'ai participé à ma première campagne législative à Bordeaux dans la foulée. Ma première année à Sciences Po a marqué une interruption de mon activité militante pendant 12 à 18 mois. La naissance d'un esprit critique et le travail universitaire à fournir expliquent cela. Ce recul salutaire a finalement conforté mes choix initiaux. Diplômé de Sciences Po en 1982, j'ai été élu à la même période sur la liste de Jacques Chaban-Delmas lors des élections municipales. Je garde de l'Institut le souvenir d'une soif per-

manente de débat d'idées d'une grande richesse, d'un véritable respect de l'autre. Le climat était à la discussion, avec des militants gaullistes d'un côté, socialistes en face. La presse d'opinion était encore présente, avec Libération, le Quotidien de Paris, le Matin... Je me souviens avoir fait venir Bernard Stasi à Sciences Po en automne 81, époque des six premiers mois de l'ère Mitterrand. La France, à ce moment-là, était encore plus près de 68 que de nos jours. J'ai continué mes études avec une formation à l'entreprise, mais je n'hésite pas à dire que Sciences Po m'a « beaucoup », voire « tout » appris... ».

Émilie COUTANCEAU (promo 1999) (PS - conseillère régionale d'Aquitaine, conseillère municipale d'Eysines, conseillère communautaire à la Communauté urbaine de Bordeaux)

« J'avais déjà envie de m'engager avant d'arriver à Sciences Po Bordeaux. Les questions d'environnement m'intéressaient particulièrement. Cette volonté d'être acteur de la vie citoyenne s'est traduite par mon engagement dans le syndicalisme étudiant, au sein de l'Unef-ID, dès ma première année d'études. J'ai été élue trois années de suite au Conseil d'Administration. Nous étions fiers, à l'époque, de compter parmi nos candidats 8 représentants sur 9, ce qui constitue de mémoire un des

meilleurs scores d'un syndicat étudiant à Sciences Po. Ce militantisme était regardé d'un œil lointain par mes amis de l'Institut, qui comprenaient mal comment je pouvais me lever tôt le matin pour aller coller des affiches, poursuivre la journée en distribuant des tracts à midi et terminer la journée après les cours par une intervention en amphi. Les étudiants de l'époque étaient plutôt passifs. Il fallait se battre pour qu'ils aillent voter aux élections étudiantes. Je n'étais pas plus politisée que cela, mais j'éprouvais le besoin d'être utile : trouver un appartenance à des étudiants en difficulté, se mobiliser pour obtenir des bourses pour d'autres, ou lutter contre le principe d'une réforme des Instituts d'Études Politiques qui ne nous semblait pas correspondre à ce qui pouvait être la meilleure orientation possible. Après Sciences Po, en 1999, j'ai senti un vide. Malgré ma fibre écologique, j'ai opté pour un parti avec lequel j'étais en affinité, à même de faire changer les choses : le Parti Socialiste. L'Institut m'a apporté dans ma vie politique un sens critique indéniable, une façon d'aborder les problèmes de façon plus globale et transversale. Néanmoins, je crois que les diplômés anciens ou futurs de Sciences Po doivent faire preuve d'humilité. Ils n'ont pas plus ni moins de légitimité à œuvrer en politique que d'autres, dont les parcours sont différents... ».



Les présidentielles font débat

Un débat sur les élections présidentielles a été organisé à Sciences Po Bordeaux à la demande des étudiants de l'Institut en mars 2007.

Sept « représentants » des candidats à l'élection ont exposé le « programme » de leur femme ou homme politique préféré(e) devant un public clairsemé mais attentif.

Ce débat, animé par Bastien Lauqué, journaliste à TV7, a principalement porté sur les questions d'éducation, de jeunesse et de formation, thèmes chers aux étudiants. Alors que les jeunes femmes sont majoritaires en nombre dans les effectifs de l'Institut, la première surprise aura été l'absence totale de porte-paroles féminins. La diversité des sensibilités politiques à l'élection présidentielle a été en revanche observée, à l'exception* du Front national de Jean-Marie Le Pen et du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers. Ces derniers ne disposent pas a priori d'un soutien actif dans la population étu-

dante de l'Institut, ce qui n'est pas une surprise (cf. le vote des étudiants de Sciences Po). Tour à tour, Les orateurs, dont certains arboraient sur la poitrine un autocollant aux couleurs de leur parti politique, ont exposé rapidement les mesures de leur candidat préféré sur les thèmes évoqués, avant d'en découdre par des argumentaires rôdés. L'occasion était belle de pointer les approches idéologiques divergentes ou convergentes des lignes politiques soutenues respectivement par Olivier Besancenot, Marie-Georges Buffet, François Bayrou, Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, Dominique Voynet et José Bové.



| SIMULATION DE VOTE | Voix | % |
|-----------------------|--------------|---------------|
| INSCRITS | 1 087 | |
| ABSTENTIONS | 539 | 49,59 |
| VOTANTS | 548 | 50,41 |
| BLANCS/NULS | 9 | |
| SUFF. EXPRIMÉS | 539 | 100,00 |
| Ségolène ROYAL | 222 | 41,19 |
| François BAYROU | 111 | 20,59 |
| Nicolas SARKOZY | 101 | 18,74 |
| Dominique VOYNET | 28 | 5,19 |
| Olivier BESANCENOT | 18 | 3,34 |
| Jean-Marie LE PEN | 13 | 2,41 |
| José BOVÉ | 12 | 2,23 |
| Marie-George BUFFET | 12 | 2,23 |
| Frédéric NIHOUS | 11 | 2,04 |
| Philippe de VILLIERS | 7 | 1,30 |
| Gérard SCHIVARDI | 3 | 0,56 |
| Arlette LAGUILLER | 1 | 0,19 |



Un exercice d'expression orale

Au-delà de la volonté de laisser s'exprimer les opinions des uns et des autres dans un cadre structuré, l'initiative a eu aussi des vertus pédagogiques. Les étudiants participants ont pu mesurer la difficulté de s'exprimer en public. De la bonne gestion du temps imparti, de l'utilisation à bon escient d'un micro, de la capacité ou non à capter l'attention du public ou d'exposer simplement des concepts élaborés, les jeunes gens ont pu vérifier combien la

forme était indissociable du fond. Une leçon qu'aurait pu leur donner leur candidat préféré, rompu à ce genre d'exercice. L'avenir nous dira ce que deviendront ces jeunes militants politiques qui ont déjà une qualité évidente: celle du courage de leurs opinions. ■

* Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), Frédéric Nihoüs (Chasse Pêche Nature et Tradition), Gérard Schivardi (Parti des travailleurs) ne disposaient pas non plus de représentants étudiants

Bastien Lauqué
Animateur
du débat



Commentaires

Cette simulation du vote du premier tour à l'élection présidentielle de 2007 n'a évidemment aucune valeur représentative et prédictive. La population susceptible de se prononcer répondait aux critères spécifiques suivants : étudiants français régulièrement inscrits à Sciences Po Bordeaux, de la Première année de formation à l'École doctorale de science politique en passant par les Prépas Concours. Les étudiants scolarisés à l'étranger en Erasmus-Socrates ou au titre des Filières Internationales Intégrées ne figurent pas parmi les inscrits à ce vote (ce groupe représente plus de 300 personnes), ne pouvant y participer pour des raisons pratiques.

La participation (environ 50%) correspond, globalement, à celle qui existe aux élections des représentants étudiants au Conseil d'Administration de Sciences Po Bordeaux (encore que ce chiffre de participation à ces élections varie selon qu'elles sont « concurrentielles » ou non). Cette participation électorale est, de toute manière, toujours largement supérieure (de plus de 40%) à

celle que l'on recense aux élections universitaires ou au CROUS.

En 2002, une simulation comparable avait été organisée à Sciences Po Bordeaux selon les mêmes critères. Elle avait eu lieu le 16 avril 2002 dans tous les Instituts de province. À Bordeaux, avec une participation supérieure (650 votants), Noël Mamère était arrivé en tête avec près de 19% des suffrages exprimés, suivi de Lionel Jospin (18%) et de Jacques Chirac (12%). Noël Mamère, Jean-Pierre Chevènement et François Bayrou avaient été conviés à participer à un Grand-oral des « Rencontres Sciences Po/Sud-Ouest » dans le courant de l'année 2001-2002. Le score de Jean-Marie Le Pen, lors de la simulation de 2002 était comparable à celui obtenu en 2007. Sur l'ensemble des 2553 votants répartis dans les IEP provinciaux, les résultats globaux étaient ceux-ci : abstentions : 39%, Mamère : 20%, Jospin : 17,5%, Besancenot : 11%, Bayrou : 11% et Chirac : 8%. Jean-Marie Le Pen avait obtenu : 1,14%.

J. P.

Sur les cinquante ans du **Traité de Rome** « Happy birthday to you » ?

David SZYMCZAK - Professeur de Droit public

À quelques semaines d'intervalle, deux dates symboliques retiendront l'attention des désormais quelque 487 millions de citoyens de l'Union européenne.

La première, rituelle bien qu'encore peu médiatisée, est celle du 9 mai, consacrée à la Journée de l'Europe en hommage à la « Déclaration du Salon de l'Horloge » effectuée par Robert Schuman le 9 mai 1950 et considérée à juste titre comme l'acte fondateur de l'Europe communautaire. La seconde, est celle du 25 mars 2007 qui, quelques semaines plus tôt, aura marqué les cinquante ans de la signature du Traité de Rome, instituant la Communauté économique européenne (CEE), devenue en 1992 la Communauté européenne (CE). Or, à mesure que cet anniversaire se profile, on sent bien que le cœur n'y est pas et que celui-ci risque d'être un peu morose, nonobstant la bonne volonté déployée par certains en vue de célébrer dignement l'événement. Non qu'à l'instar de certaines personnes, le Traité de Rome répugne à afficher son âge à mesure qu'il avance dans la vie : la raison viendrait plutôt de ce que, sauf improbable retournement de situation, il n'y aura pas grand chose à fêter... En un sens, on aurait pu souhaiter au Traité de Rome de ne jamais atteindre sa cinquantième année, ce qui aurait signifié la réussite de la tentative de refonte des traités institutifs engagée avec la désormais fameuse « Constitution européenne », laquelle devait, en cas de ratification unanime, entrer en vigueur en 2007.

Effets référendaires et effets d'annonces

Sans revenir sur les débats qui ont largement divisé la France à l'occasion du référendum du 29 mai 2005, le recul autorise tout de même à dire que ce texte ne méritait ni les excès d'honneur dont l'ont gratifié

certain (la principale erreur ayant sans doute été de le baptiser symboliquement « traité constitutionnel » ce qui a brouillé les cartes), ni les excès d'indignité dont l'ont affublé d'autres. Démagogie mise à part, on peut aussi penser que si les Français se sont efforcés d'être à la hauteur de l'événement, en cherchant à s'informer et à comprendre les clés d'un débat par définition complexe – en témoigne le succès des ouvrages ou des conférences consacrés au traité constitutionnel – ce ne fut guère le cas de la grande majorité de la classe politique, voire de certains intellectuels ou revendiqués tels.



Que de simplifications, en effet, parmi les leaders du « camp du oui », dont l'argument massue fut celui de la culpabilisation (« voter contre le traité c'est voter contre l'Europe »). Un discours éculé qui, relayé par la quasi-totalité des médias traditionnels, s'est révélé largement contre-productif à l'usage. Mais que de contre-vérités et d'amalgames par ailleurs (la directive Bolkestein, l'adhésion de la Turquie...) chez les leaders du « camp du non », dont la plupart n'ont probablement jamais compris ou cherché à comprendre la dynamique si particulière qui sous-tend la construction communautaire, tout entière fondée sur la négociation et le compromis entre les États. De cet éphémère et éclectique « front du refus », on attend d'ailleurs toujours le fameux « plan B », même s'il est



vrai que la campagne présidentielle de 2007 a d'ores et déjà fait tomber quelques masques. Quoi qu'il en soit, l'Europe aura été largement instrumentalisée dans cette histoire, ce qui tend à devenir une fâcheuse habitude. En effet, pour qu'une majorité de Français puisse éventuellement convenir que le « traité portant constitution pour l'Europe » comportait des avancées par rapport à l'existant, encore eût-il fallu qu'ils soient sensibilisés à cet existant et donc qu'un travail pédagogique objectif soit entrepris – depuis de longues années et pas seulement dans la dernière ligne droite – afin d'expliquer ce qu'est réellement l'Union européenne, d'où elle vient et où elle va. Or, l'antienne de nos dirigeants, toutes tendances confondues, a toujours consisté à dire que l'Europe était incompréhensible, technocratique (ce qu'elle est parfois) et surtout qu'elle était responsable de tous nos maux. Ainsi présentée, elle ne pouvait passer, comme par enchantement, du statut de « bouc émissaire » à celui de « vache sacrée ». Malheureusement, aucun enseignement ne semble avoir été tiré de ces errances, le thème de l'Europe ayant, pour le coup, tout bonnement disparu de l'actuelle campagne présidentielle !

Quelle direction va désormais emprunter l'Europe ? La passion retombee, convenons que les « non » français et néerlandais n'ont pas conduit au cataclysme annoncé par certains : au premier janvier 2007, l'Union s'est élargie à la Bulgarie et à la Roumanie, elle a lancé une nouvelle politique énergétique plus soucieuse de l'environnement et, plus généralement, des décisions continuent à être adoptées quotidiennement par les instances communautaires, sur la base du système, pourtant calamiteux, prévu par le traité de Nice. Mais il faut aussi admettre que ce double veto n'a pas davantage provoqué l'« électrochoc salutaire » annoncé par d'autres, lequel devait permettre à une France messianique d'éclairer ses partenaires aveugles sur ce que doit être l'Europe. Pour surmonter le blocage actuel, certains dirigeants français se sont depuis lors prononcés, en guise de « plan B », en faveur d'un « mini-traité » qui ne reprendrait que les deux premières parties de projet de traité constitutionnel (celles qui comportent, il est vrai, les réelles avancées). L'idée n'est pas mauvaise mais encore faudra-t-il faire comprendre aux États qui ont déjà ratifié la « Constitution européenne » que leur avis ne comptait pas vraiment et qu'il est nécessaire de reprendre toute la procédure, ce qui posera

d'évidents problèmes, en particulier dans les deux États ayant opté pour la voie référendaire (Espagne et Luxembourg). C'est l'une des raisons pour lesquelles les dix-huit États ayant déjà ratifié le traité (autoproclamés « amis de la Constitution ») se sont plutôt prononcés, le 26 janvier 2007, pour un « maxi-traité », qui reprendrait le précédent projet en y intégrant de nouvelles dispositions, en matière sociale, environnementale ou en matière d'immigration. Mini-traité, maxi-traité ou... rien du tout ! Quelle que soit l'option retenue, il faut souhaiter bien du courage aux prochains Conseils européens en vue d'aboutir à un nouveau compromis.

Le tortillard européen

Pourtant, la réforme de l'Union européenne s'avère nécessaire. Aujourd'hui, l'Europe offre le triste spectacle d'un train auquel on aurait sans cesse rajouté de nouveaux wagons, en plus ou moins bon état. Sur ces vingt-sept wagons, certains peuvent dès lors rouler, d'autres tentent difficilement de suivre le rythme. Enfin et pour couronner le tout, la locomotive est depuis peu en panne, moteur cassé. La cause essentielle de ce marasme vient, pour reprendre une expression à la mode, d'un déficit de gouvernance. Les dernières années ont en effet été marquées par un déplacement du centre d'impulsion de la décision communautaire au sein du « triangle institutionnel » (Commission / Conseil / Parlement). Jusqu'à une période



récente, le moteur de l'Union était la Commission européenne, institution indépendante des États et investie de la légitimité supranationale de l'organisation (i.e. représentant « l'intérêt général européen »). On pouvait certes contester ses orientations politiques mais à tout le moins était-elle active et ses initiatives s'efforçaient de faire preuve d'un minimum de cohérence. Or, il semble que cela ne soit plus vraiment le cas depuis novembre 2004 et l'entrée en fonction de la Commission Barroso. Les États semblent avoir repris la main ; le Parlement européen s'efforce tant bien que mal

de remplir son rôle de contrepoids (comme l'ont montré les débats animés sur l'adoption de l'Agenda 2007-2013 ou de la directive services du 12 décembre 2006) ; et surtout la Commission semble être devenue une sorte de « super-secrétariat » du Conseil. Autant dire qu'à l'heure actuelle, l'Union s'est éloignée du projet de départ des « pères fondateurs » et s'apparente désormais plus, du moins dans son fonctionnement institutionnel, aux organisations classiques de coopération. Enfin et surtout, au sein du Conseil européen (pour l'impulsion politique) comme du Conseil de l'Union européenne (pour l'adoption des actes communautaires), les représentants des États membres n'ont plus véritablement de vision commune. Et, faute d'avoir pu réformer les mécanismes de décision en vue de les adapter à une Europe à 27, seules quelques déclarations symboliques, décisions techniques ou compromis hautement byzantins parviennent encore à être adoptés.

La vie commence à cinquante ans...

Pour son cinquantième anniversaire, l'Europe est donc à un nouveau tournant de son existence. Que peut-on dès lors lui souhaiter ? Une réforme institutionnelle tout d'abord, pour laquelle le projet de Constitution européenne constitue une bonne base de travail, qu'il s'agisse des modes de votation au sein du Conseil (fin de la pondération), de la généralisation de la codécision qui associe plus étroitement le Parlement européen, organe démocratique, à l'adoption des décisions ou encore, de la création d'un Ministre des affaires étrangères de l'Union. Une réforme budgétaire ensuite, ceci suppose que l'on s'intéresse au volet « recettes » (pour être crédible, l'Union peut-elle se « contenter » d'un budget de 120 milliards d'€, soit 1 % seulement du RNB des États ? Peut-on créer un impôt européen et si oui lequel ?) ou au volet « dépenses » (Quelles politiques méritent d'être mutualisées en regard d'une compréhension correcte du principe de subsidiarité mais aussi afin que l'Europe puisse devenir un « acteur global sur la scène mondiale » ?). Une réforme de l'Union économique et monétaire à l'évidence, de façon à assurer, d'une part, un meilleur pilotage économique et, d'autre part, à élargir le mandat de la Banque centrale européenne qui, forte de

son indépendance absolue, reste obstinément vissée au dogme de l'euro fort. Une réforme des esprits enfin, sans doute la plus impérieuse mais aussi la plus difficile à accomplir. En premier lieu, si l'Europe – et derrière elle les États membres – est souvent amenée à décevoir, c'est peut-être parce qu'elle peine à doser convenablement idéalisme et réalisme. Pour certains de ses objectifs, elle pêche en effet par excès de naïveté ou par effet d'annonce, comme

Quelle que soit l'option retenue, il faut souhaiter bien du courage aux prochains Conseils européens

a pu le montrer la fumeuse « stratégie de Lisbonne » annonçant le plein emploi à l'horizon 2010. À l'inverse, l'Union reste trop timorée dans d'autres secteurs (PESC, citoyenneté européenne...) qui, outre les réalisations concrètes, ont besoin d'un souffle porteur. En second lieu, l'Europe souffre, on le sait, d'un déficit de communication, lequel n'est pas spécifique à la France même s'il y est davantage accentué que dans d'autres États membres. De ce point de vue, la responsabilité de chacun est engagée : celle de la classe politique, des syndicats, des dirigeants économiques, des universitaires et, plus fondamentalement sans doute, celle de l'ensemble des citoyens. Si nous sommes en droit de nous demander ce que l'Europe fait pour nous, nous pouvons aussi nous demander à l'occasion ce que nous faisons pour l'Europe. Le simple fait de se déplacer plus massivement lors des élections européennes constituerait déjà un investissement minimal.

Plaidoyer pour un volontarisme fort des dirigeants européens

Aujourd'hui, l'erreur serait sans doute d'adopter une vision exclusivement utilitariste de l'Europe, d'autant plus qu'il est extrêmement aisé de dissimuler les avantages tirés d'une participation à l'Union (les aides allouées dans le cadre de la PAC ou des fonds structurels, la liberté de circulation) pour n'en retenir que les inconvénients (réels ou supposés).

Dans son discours du 9 mai 1950, Schuman insistait sur la nécessité d'œuvrer par des « réalisations concrètes » créant d'abord des « solidarités de fait ». Toutefois, l'objectif ultime était bien d'aboutir, par un effet d'engrenage, à une union politique plus globale, capable non seulement de garantir la paix mais aussi (et on l'oublie trop souvent alors que cette préoccupation est d'une étonnante modernité) d'enrayer le déclin de la « civilisation européenne » dans le monde. Même si le contexte politique, économique et social a beaucoup changé depuis cette époque, la classe dirigeante européenne actuelle manque cruellement d'hommes comme Monnet, Reuter, Adenauer, Spaak ou de Gasperi, c'est-à-dire de dirigeants qui, sans faire preuve d'angélisme ni perdre de vue l'intérêt de leur État, portaient un projet transcendant les égoïsmes nationaux. Pour un Jean-Claude Juncker, combien de dirigeants revendiqués « europhiles » mais dépourvus de vision de l'Europe ?

Quelles que soient les mesures adoptées dans les prochains mois où les prochaines années, une chose est certaine : une véritable relance de l'Union européenne ne pourra se faire ni par le haut ni par le bas mais par la conjonction d'un fort volontarisme politique et d'une véritable adhésion citoyenne. En attendant, happy birthday au Traité de Rome ! ■

David SZYMCZAK

Professeur agrégé
à l'Université de Limoges
Chargé d'enseignement
à Sciences Po Bordeaux
Membre du CRDE et membre
associé de l'OMI

Profession : analyste en politique internationale

Vous n'aurez pas besoin d'un GPS pour trouver à Sciences Po Bordeaux la formation intitulée Géopolitique et Stratégie, même si sa dénomination change à la rentrée 2007. En effet, le parcours d'Analyste en politique internationale [c'est son nouveau nom] demeure bel et bien un des enseignements de l'Institut au sein du Master Gouvernance des Institutions et des Organisations.

« L'ancien vocable s'avérait trop imprécis et moins en rapport avec le contenu actuel et à venir de cet enseignement, qui a vocation à former des experts généralistes en relations internationales, avec une prédominance sur la sécurité des États et des hommes, notamment dans sa dimension de prévention et de résolution des conflits » explique Gilles Bertrand (lire encadré), maître de conférences en science politique. Le responsable de ce parcours insiste sur la dimension professionnelle de ce cursus en phase directe avec l'actualité, tant pour le public que pour le privé. « Ce savoir-faire trouve naturellement sa place dans une carrière diplomatique, dans l'univers de la sécurité et des affaires militaires, mais aussi y compris et surtout au sein d'organisations internationales. Les grandes entreprises sont également concernées, puisqu'elles ont compris que la gestion du risque économique à l'étranger devait, dans certaines zones du monde, s'accompagner obligatoirement d'une expertise du risque politique ». Autrement dit, rien ne sert d'optimiser vos investissements et de gérer votre cash flow si votre business peut être balayé du jour au lendemain par un coup d'État ou une guerre civile. « Nos étudiants disposent d'une boîte à outils d'analyse et d'une grille de lecture leur permettant de décrypter la situation intérieure d'un pays et d'en tirer des conclusions en matière d'incidences sur la scène internationale dans une logique prospective » poursuit l'enseignant, qui se veut pragmatique. Le parcours dont il a la charge forme, dans le vaste monde des relations internationales, à un nouveau métier : analyse en politique internationale.

Une approche de terrains

Le programme de la formation comprend, entre la 4^e année et la 5^e année, de nombreux modules de relations internationales, dispensés par Gilles Bertrand et Dario Battistella ⁽¹⁾. Ils sont complétés par des cours de spécialisation qui permettent d'approfondir le champ des connaissances et le travail d'investigation. Les questions du terrorisme et de la criminalité organisée sont ainsi abordées, mais aussi celles de la veille sanitaire. Des professionnels interviennent par ailleurs pour dispenser un savoir-faire pratique sur la recherche d'information ou l'intelligence économique. Des séances sont consacrées à l'apprentissage de la cartographie à base de logiciels libres. Le directeur adjoint de l'IRIS ⁽²⁾, dirigé par Pascal Boniface, organise de son côté un séminaire sur l'armement et le désarmement. Une question qui trouve une application concrète avec le voyage des étudiants de chaque promotion à Genève en janvier, à l'occasion de l'ouverture de la session annuelle de la Conférence du désarmement au Palais des Nations (ONU). « Les étudiants assistent à plusieurs séances, rencontrent les diplomates français concernés, et profitent de leur présence pour s'entretenir avec des spécialistes de cette problématique : Comité international de la Croix-Rouge, Hauts-commissariats aux droits de l'homme et aux réfugiés, organisations non gouvernementales diverses... » précise Gilles Bertrand. Un sujet central dans l'enseignement, puisque les étudiants sont également invités à peaufiner leur connaissance de la poli-



Gilles Bertrand

tique de défense de la France par un séjour d'une semaine à l'Institut des hautes études de défense nationale à Paris.

Un profil bien étudié

La sélection des étudiants retenus dans ce parcours passe par un excellent niveau d'anglais, indispensable pour suivre les cours en anglais de Mark McNaught (*American foreign policy*) et de Daniel Bach (*EU as a global player*). Cette obligation, idéalement enrichie d'une maîtrise d'une seconde langue vivante, n'est cependant pas suffisante. Il faut en effet que les candidats à ce parcours disposent aussi d'une solide culture des relations internationales. « Le filtre

est sévère, avec 70 candidats pour une petite vingtaine de places » confirme Gilles Bertrand. Ce dernier prend à témoin les points de chute des étudiants lors de leur stage pour confirmer la nécessité de disposer d'un groupe homogène, au profil bien étudié. Au ministère des Affaires étrangères ou au ministère de la Défense ; à l'Assemblée nationale ou dans les ambassades ; à l'ONU ou à l'OMI, et dans les entreprises privées du secteur de la défense, en France ou dans des entreprises implantées à l'étranger, le métier d'analyste en politique internationale est depuis longtemps une réalité. ■

⁽¹⁾ cf. Extension[S] N°12

⁽²⁾ Institut de Relations Internationales et Stratégiques

Gilles Bertrand en bref

Maître de conférences à Sciences Po Bordeaux, responsable du parcours d'Analyste en politique internationale, Gilles Bertrand est diplômé de Sciences Po Paris, titulaire d'un DEA d'Études politiques et docteur en Science politique mention Relations internationales. Sa thèse, qui portait sur le conflit helléno-turc, a donné lieu à publication en 2004. Il est également l'auteur de plusieurs articles sur ce même thème, ainsi qu'une réflexion parue dans la Revue internationale et stratégique, titré « *Ordre international, ordre mondial, ordre global* ». ■

Relations franco-africaines : une page se tourne

Diplômé de Sciences Po Bordeaux, promotion 1979, titulaire d'un doctorat d'État en science politique, soutenu à Bordeaux, ex-Ambassadeur du Mali aux États-Unis d'Amérique, Cheick Oumar Diarrah, livre un regard prospectif sur l'Afrique à l'aube d'un changement des relations franco-africaines.

Que reprenez-vous du 24^e sommet Afrique-France de Cannes en février 2007, le dernier de Jacques Chirac en tant que Président de la République ?

Il marque sans aucun doute la fin d'une époque dans l'évolution des relations entre la France et le continent africain. La retraite politique programmée du président français intervient au moment où on assiste à un changement de génération au niveau des équipes dirigeantes tant en Europe qu'en Afrique. Avec Jacques Chirac, disparaît la génération des leaders français qui entretenaient un rapport « affectif », « chaleureux » avec le Continent et ses dirigeants. Cette génération, qui connaissait intimement les Africains et la politique africaine, entretenait également des réseaux – « la fameuse Françafrique » - assurant la « défense des intérêts français ». Les hommes ou les femmes qui aspirent à diriger demain la France ne disposent pas d'une connaissance approfondie de la politique africaine. De leur côté, les nouveaux dirigeants africains connaissent de moins en moins bien la France, qui devient de moins en moins attractive pour eux. Qui pouvait imaginer, il y a quelques années, qu'un pays africain « ose » rompre ses relations diplomatiques avec la France comme le Rwanda n'a pas hésité à le faire il y a peu de temps ?

Quels seront les défis que son successeur devra relever, s'il souhaite que la France continue de jouer un rôle sur le continent ?

L'Afrique jugera désormais ses relations avec la France à l'aune de la qualité de l'appui qu'elle sera en mesure de lui apporter dans ses efforts de modernisation. Elle ne se satis-

fera plus du discours : « la France est l'avocate de l'Afrique sur la scène internationale » qui n'a engendré ni le progrès de l'Afrique ni un mieux-être pour les Africains. D'autre part, le statut de la France en Afrique sera évidemment fonction du sort que la France fera aux Africains en France. Ce qui s'est passé dans les banlieues durant l'hiver 2005 a été un révélateur du sort lamentable qu'endurent les Français d'origine africaine. Par ailleurs, la question fondamentale est la suivante : la France peut-elle encore jouer un rôle en Afrique ? En a-t-elle la volonté ? Peut-elle se doter d'une vision stratégique de ses relations avec l'Afrique et des moyens de la faire triompher ? Une chose est sûre : la zone Franc ne pourra pas être maintenue en l'état. Il en va de même pour les accords de défense qui lient la France et certains États. Je crois en définitive que la France se fondra dans l'Union Européenne.

N'est-il pas désespérant de n'entendre parler de l'Afrique dans les médias occidentaux que pour ses dictateurs, sa corruption, ses guerres civiles et militaires, sa dette, le sida, etc. ?

Sans aucun doute, l'image de l'Afrique dans les médias et les mentalités en Occident sont absolument négatives. Les médias, souvent et, peut-être, parfois, à dessein, ne vont pas au fond des choses. Nul ne peut nier que l'Afrique vit une situation tragique, inacceptable, du fait du comportement inexcusable de ses dirigeants. Mais, comme certains de ces dictateurs corrompus aiment à le souligner très malicieusement : quand il y a un corrompu, il y a forcément un corrompteur. L'argent des dictateurs africains se trouve dans les banques occidentales, pas en

Afrique. Les armes utilisées dans les guerres civiles proviennent de l'extérieur de l'Afrique. L'endettement scandaleux du Continent a été facilité par les banques et les institutions financières étrangères qui y avaient intérêt.

Qu'est-ce qu'ont en commun les pays du Maghreb, de l'Afrique occidentale, centrale ou australe ? Y a-t-il (encore) une identité africaine et quelle est-elle aujourd'hui ?

Il n'y a qu'un seul continent africain. Au nord, vous avez des pays où sont sensiblement majoritaires les Arabes et les Berbères ; mais dans tous ces pays, il y a une forte empreinte de ce qu'on appelle « l'Afrique noire » en termes de brassage humain, d'apports culturels, spirituels, économiques ou de construction de l'imaginaire etc. À y regarder de près, vous trouverez qu'il y a de très fortes similitudes entre l'Égypte et le Mali : les Dogons avaient des connaissances en astronomie aussi approfondies que les anciens Égypt-

tiens. Le crocodile est aussi sacré au Mali qu'il l'est en Égypte. Les sociétés secrètes dans les deux pays obéissaient à des règles similaires etc. Du nord au sud, d'est en ouest, les peuples se sont métissés et mutuellement enrichis à tous points de vue. Cela dit, la question de l'identité est réelle.

Qu'est-ce qui incarne l'espoir en Afrique aujourd'hui ? En quoi êtes-vous optimiste pour son avenir ?

L'espoir en Afrique réside dans cette formidable capacité à surmonter les épreuves. Et pourtant, l'Afrique est là, debout. Et les Africains font preuve d'une créativité et d'un optimisme époustouflants. L'Afrique triomphera des affres du sous-développement économique. Elle mettra un terme aux régimes politiques qui sont aujourd'hui incapables d'assurer le progrès du Continent. Elle donnera une nouvelle dimension au génie humain en faisant prévaloir ses valeurs de civilisation qui recèlent des trésors cachés. ■

Cheick Oumar Diarrah en bref

Actuel « Fellow professor » à la Michigan State University, Cheick Oumar Diarrah a été secrétaire exécutif de la Commission Mixte Cameroun-Nigeria au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest de 2003 à 2004. L'ancien ambassadeur du Mali auprès des États-Unis d'Amérique de 1995 à 2002 possède une longue expérience de la politique africaine. De 1990 à 1995, il a été tour à tour vice-président de l'Association Internationale pour la Recherche et le Développement en Afrique (ARDA), chargé de Mission auprès du Délégué Général au Nord (négociations avec la rébellion touareg), directeur de Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale du Mali puis Conseiller Politique du Premier ministre. Il est par ailleurs l'auteur de nombreux ouvrages sur l'Afrique, et le Mali en particulier : *Democracy and Development in Mali* (in collaboration with others), Michigan State University Press 2000, *Le défi démocratique au Mali*, Editions L'Harmattan, Paris, 1996, *Vers la Troisième République du Mali*, Editions L'Harmattan, Paris, 1992.

Cheikh Oumar Diarrah est le fils de Mamadou Diarrah, ancien ministre et proche conseiller du premier chef d'État du Mali, à l'indépendance en 1960, Modibo Keita, mort, comme ce dernier, prisonnier des militaires dans les mines de sel de Kidal, à la fin des années 70. Comptant parmi les figures intellectuelles de l'Afrique contemporaine, Cheikh Diarrah a combattu, sans aucune concession, la dictature militaire au pouvoir au Mali de 1968 à 1989. Le Mali figure désormais, grâce à la personnalité des deux présidents de la République élus démocratiquement depuis 1990, comme un des pays les plus stables politiquement en Afrique subsaharienne. En exercice, le président Alpha Omar Konaré, prédécesseur du président actuel Amadou Toumani Touré, a fait l'honneur de participer à une *Rencontre Sciences Po / Sud Ouest* pour un Grand oral d'un très haut niveau, en 1997. Cette *Rencontre* avait été rendue possible grâce au soutien que Cheikh Oumar Diarrah lui avait apporté à l'époque. L'attachement de ce dernier à Sciences Po Bordeaux où il compte de très nombreux amis et relations fraternelles est demeuré intact. L'Institut le lui rend bien. ■



Le conflit israélo-palestinien en face à face

Deux universitaires reconnus, l'un israélien, l'autre palestinien, ont décrypté avec intelligence à Sciences Bordeaux les tenants et les aboutissants d'un conflit qui dure depuis près de 60 ans. Une « Rencontre Sciences Po / Sud Ouest » au sommet.

Élie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France, est historien et politologue. Camille Mansour, professeur émérite de science politique à l'université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines, a été conseiller du PNUD ⁽¹⁾ pour la réforme judiciaire palestinienne. Main dans la main, ils ont dénoué les fils de l'histoire et de la politique pour offrir un exposé à géométrie variable de la situation inextricable des bords du Jour-

pratique et pragmatique, qui ne résoudrait pas tout, mais qui laisserait entrevoir une réconciliation historique ».

De la Shoah aux accords d'Oslo

La question de la Shoah, abordée par les étudiants de Sciences Po, a donné lieu à des précisions éclair-



Élie Barnavi



Camille Mansour

dain. Les deux intervenants ont d'emblée jeté un postulat : celui de « fuir comme la peste l'idéologie » pour le premier, « s'obliger à une discipline intellectuelle pour essayer de comprendre » pour le second. La discussion s'est ouverte sur un consensus. Le conflit, ont expliqué les deux hommes, n'a pas pour origine une guerre de religion. La première différence à fleuret moucheté de ce face-à-face - d'une cordialité exemplaire - a porté sur la mémoire, « ce miroir déformant qu'il faut s'efforcer d'oublier quand on fait de la politique » a affirmé Elie Barnavi. Camille Mansour a estimé pour sa part « qu'elle donnait néanmoins un sens au présent, et que pour l'instant cette mémoire les divisait ». L'ancien conseiller de la délégation palestinienne aux négociations de paix d'Oslo préconisait, sans oublier le passé, de « trouver un compromis

rées d'Élie Barnavi : « C'est le gouffre qui a rendu le sionisme indispensable au cœur du peuple juif, une idée qui était minoritaire avant la seconde guerre mondiale. Sans la Shoah, il n'y aurait pas eu l'État d'Israël ». Camille Mansour, interpellé sur la situation des Palestiniens vivant en Israël, s'est interrogé sur la façon de concilier un État « juif et démocratique », donnant à son interlocuteur l'occasion de répondre, en regrettant ici ou là des décisions malheureuses. « C'est une erreur de n'avoir pas proposé le service civil à la population arabe » a regretté l'universitaire de Tel-Aviv, né à Bucarest d'une famille russe qui a fait son alya ⁽²⁾ en 1961. L'intervenant, favorable à la première Intifada de fin 1987 des Palestiniens dans les territoires occupés, a été fermement opposé à la seconde de septembre 2000, qualifiée « d'anarchique, de



cruelle et de contre-positive ». Élie Barnavi a souligné également au passage qu'Israël n'avait rien fait pour aider Arafat à encourager la création de l'État palestinien. Les avis des deux invités de Sciences Po ont ensuite divergé sur leur interprétation des accords d'Oslo, qualifiés par le spécialiste israélien « d'immense foutaise sur le plan diplomatique » en réponse aux propos de Camille Mansour, qui estimait de son côté que l'extension de la colonisation des terrains occupés, piloté par le gouvernement israélien, était « à l'origine de l'explosion inévitable survenue en 2000 ».

La paix, unique solution

Le représentant palestinien a fustigé ensuite avec des mots forts « le mur de l'apartheid et de la strangulation », cette barrière de béton et d'acier qui sépare sur 650 kilomètres Israël et le futur état palestinien, sensé protégé Israël des infiltrations

terroristes. Élie Barnavi a enfin rappelé son opposition au droit au retour dans le pays des exilés palestiniens, qui signifierait pour lui la fin « de l'État israélien juif ». Autant d'appréciations d'une même réalité qui pourrait néanmoins déboucher sur un accord de paix, à condition qu'il s'inscrive dans un cadre de négociation imposée pour parvenir à une solution, que les deux hommes appellent de leurs vœux d'une même voix. Selon eux, celle-ci ne pourra pas s'effectuer sans l'aide et l'intervention des grands de ce monde. Mais l'élément nouveau et porteur d'espoir reste sans aucun doute pour les deux intellectuels « l'opinion publique des deux côtés de la barricade qui aspirent à la paix ». Puissent Élie et Camille la célébrer un jour ensemble... ■

⁽¹⁾ Programme des Nations Unies pour le Développement

⁽²⁾ L'alya (littéralement ascension) est le mot hébreu désignant l'immigration vers le pays d'Israël.



Amalia Martinez-Aïn : passeport pour l'emploi

Chargée de mission au service des stages et du partenariat, Amalia Martinez-Aïn tisse des liens entre les entreprises et Sciences Po Bordeaux et accompagne les étudiants dans leur quête professionnelle. Une mission capitale dans un contexte économique où le diplôme n'est plus synonyme d'accès immédiat au marché de l'emploi.

« Jamais je n'aurais cru revenir à Sciences Po ». Amalia Martinez-Aïn, diplômée de l'Institut en 2000, a déjà connu un riche parcours professionnel hors de l'Institut. Une expérience qui a fortement contribué à son embauche en septembre 2004 comme chargée de mission au service des stages et partenariat de l'établissement. « Je connais le monde de l'entreprise privée et les difficultés actuelles d'insertion des jeunes diplômés ». Une création de poste qui s'est opérée au moment où l'établissement optait pour le passage de sa scolarité à 5 années d'études, avec comme corollaire la professionnalisation de ses parcours de Master. Un événement majeur dans la vie de l'établissement. « D'un côté, Sciences Po a conservé ses attributs universitaires, sa connaissance de la chose publique et son expertise en matière de recherche. De l'autre, l'Institut a dû accélérer son ouverture au monde de l'entreprise de manière plus aiguë ». Amalia incarne donc cette évolution stratégique, aujourd'hui effective. Sa mission, tournée vers l'extérieur, consiste à nouer et à consolider des partenariats avec des entreprises privées et institutionnelles pour multiplier les offres de stages et d'emploi des étudiants et obtenir des financements, via la taxe d'apprentissage, lesquels ont progressé de 30 % en deux ans. Elle s'évertue également à aider les étudiants dans leur quête de stages professionnels et d'accès à l'emploi.

Une évolution sensible

Ceux qui auraient encore de Sciences Po Bordeaux l'image d'un institut académique déconnecté des réalités prégnantes du monde économique devront donc revoir leur copie. Sciences Po Bordeaux organise par ailleurs chaque année en son sein

un forum des métiers en janvier, qui connaît un succès grandissant. « La dernière édition a été très intéressante, grâce entre autres au retour de « jeunes anciens », très proches des étudiants, qui ont pu leur délivrer un message très actuel de la situation de l'emploi » précise Amalia. Cette dernière insiste d'ailleurs sur le pragmatisme de sa tâche, au service des étudiants. « Nous sommes là pour les aider à s'insérer professionnellement. Cela passe par la rationalisation de leurs démarches et une assistance concrète et pratique en matière de techniques de recherches de stage ou d'emploi ». Des ateliers spécifiques et obligatoires dédiés à cette activité ont été mis sur pied pour accompagner les étudiants de 5^e année : rédaction de lettres de motivation, structuration d'un curriculum vitae, préparation à des entretiens d'embauche...

Un soutien personnalisé

« Certains étudiants ont une vision très précise de leur projet, d'autres pas du tout. Certains bénéficient d'une petite expérience professionnelle, d'autres sont novices par rapport au monde du travail. Chaque cas est particulier et nécessite un accompagnement personnalisé » explique Amalia. La jeune femme tire néanmoins quelques enseignements généraux de ses deux ans d'activités, malgré des différences notables de maturité d'un étudiant à l'autre. « La majorité manque de lucidité par rapport aux exigences du monde du travail. Ils surestiment leur diplôme, et ne mesurent pas l'acuité de la concurrence à chaque poste proposé. Cette confrontation avec la réalité est douloureuse pour certains.



Amalia Martinez-Aïn

C'est notre rôle de leur ouvrir les yeux, de les préparer à cette situation et de leur donner les armes pour y faire face ». Alors qu'un stage de fin d'études était jadis une porte d'entrée pour l'obtention d'un poste, il est désormais souvent nécessaire de multiplier ces expériences professionnelles de longue durée et peu rémunérées pour espérer décrocher la timbale. « Les entreprises recherchent des collaborateurs dotés d'une bonne formation et immédiatement opérationnels. Les postes de juniors n'existent presque plus » analyse Ama-

lia qui reste cependant optimiste. « Les étudiants de Sciences Po ont pour eux d'être polyvalents, et d'apprendre vite. Ce profil, notamment pour les filières de gestion, séduit les employeurs ».

Amalia Martinez-Aïn, qui a connu l'espoir, la désillusion, le chômage et le retour à l'emploi, constitue le bon chaînon manquant entre les entreprises et Sciences Po, avec un seul credo : aider à délivrer un passeport pour l'emploi aux étudiants. ■

Une cellule opérationnelle



Chaque année, la cellule « Stages » organise un Forum Emploi-Études qui accueille de nombreux intervenants et rencontre auprès des étudiants un succès croissant.

Le service des stages et du partenariat avec les entreprises de Sciences Po fonctionne en autogestion, sous la responsabilité directe de Robert Lafore, directeur de l'Institut. Amalia Martinez-Aïn travaille en équipe avec Françoise Dulaurens et en

étroite collaboration avec Martine Barbier, secrétaire de l'association des anciens élèves, située dans les mêmes bureaux pour des raisons évidentes de synergie. Ce service accueille les étudiants de 5^e année, dont le stage long de fin d'études est obligatoire, ainsi que tous les autres étudiants, à qui l'Institut recommande de multiplier les stages et expériences professionnelles. Un site internet spécifique www.stages.sciencespobordeaux.fr recense un grand nombre d'informations pratiques.

Notez-le : si vous êtes une entreprise privée ou publique ou une association et que vous souhaitez recruter un stagiaire de Sciences Po Bordeaux, contactez le service des stages de l'Institut au 05 56 84 41 77 – E-mail : stages@sciencespobordeaux.fr ■

Christophe Blanchard-Dignac : pari gagnant !

Diplômé de Sciences Po Bordeaux (1974) et énarque, Christophe Blanchard-Dignac a mené l'essentiel de sa carrière au sein du Ministère de l'économie et des finances avant de prendre en main en l'an 2000, avec succès, les destinées de la Française des Jeux.

En 1974, Christophe Blanchard-Dignac ne pouvait imaginer qu'il dirigerait un jour la Française des Jeux. La société anonyme chargée de l'organisation et l'exploitation des jeux en France n'existait pas encore⁽¹⁾. De toute façon, l'époque n'était pas à l'angoisse de son avenir professionnel. « *Je garde des souvenirs décontractés de cette période dorée, où l'on rentrait à l'Institut sur dossier, sans concours d'entrée. Je me souviens d'un campus merveilleux, de professeurs d'immense talent – dont un certain Jacques Ellul – et d'une grande ouverture d'esprit. Je travaillais sans la pression du lendemain* ». Bordelais de naissance, Christophe Blanchard-Dignac a la particularité d'être né dans la même rue que Michel Prada, bien connu de Sciences Po Bordeaux⁽²⁾. « *Nos familles allaient au marché ensemble et Michel Prada impressionnait mes parents, qui me recommandaient de prendre modèle sur lui* » raconte l'ancien étudiant, dont le parcours universitaire s'avérera être « *plus riche que riche* »⁽³⁾.

Un parcours sans faute

Lauréat de la faculté de droit de Bordeaux, diplômé d'études supérieures de droit public et énarque, Christophe Blanchard-Dignac a rendu une copie universitaire sérieuse, sans jamais se départir de son attachement à Bordeaux. « *Toutes les occasions étaient bonnes pour revenir au Port de la Lune à Bordeaux. Je me souviens avoir quitté plus d'une fois le quartier du Panthéon après mes cours le vendredi soir et roulé toute la nuit pour retrouver des amis bordelais à 3h du matin pour faire la fête jusqu'à l'aube* ». Il passera même les épreuves écrites de l'examen de l'ENA dans les locaux de l'Institut, ce qui était possible à l'époque⁽⁴⁾. C'est au ministère du Budget que ce sprinter de 100 mètres fera ses premières armes au pas de course, avant d'occuper des responsabilités au sein de grandes entreprises, à la caisse nationale du

Crédit Agricole puis à la Poste, en tant que directeur général adjoint et conseiller du président. Son retour au ministère des Finances, comme directeur du Budget de 1995 à 2000, reste un moment fort de son parcours. « *Alain Juppé, pour qui j'éprouve une grande fidélité et estime, a pensé à moi. C'est un poste exigeant. Il faut faire preuve de ténacité, de souplesse, de rigueur et de discrétion. Vous êtes chargé de faire rentrer les rêves dans la réalité, ce qui n'est pas toujours facile* ». Le déficit public pointait en effet à 6 %, alors que Christophe Blanchard-Dignac se battait pour la qualification de la France dans la zone euro, le tout dans une période d'alternance politique où le temps lui semblait long, très long. « *J'ai un tempérament et une approche plutôt anglo-saxonne. Je préfère la confiance au culte de la méfiance* » explique Christophe Blanchard-Dignac, qui se voit offrir en l'an 2000 plusieurs postes à la tête de grandes entreprises publiques. L'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux décide de tenter sa chance à la Française des Jeux.

Banco !

« *Je suis plutôt un spécialiste des questions de transport et d'énergie. Je ne connaissais rien au jeu, mais le concept et les problématiques de l'entreprise m'ont attiré* » explique

ce natif du scorpion, signe réputé pour son goût pour les challenges. « *J'ai eu la chance de trouver une entreprise en ordre de marche qui, derrière le divertissement, révèle des enjeux importants de responsabilité, un travail compliqué de régulation et des perspectives de développement intéressantes* ». L'énarque peut s'enorgueillir d'une croissance moyenne de 8,5 % du chiffre d'affaires chaque année depuis sa nomination. Il a par ailleurs fortement contribué à la création du jeu Euromillions, dont les cagnottes rêver une fois par semaine 9 pays européens. « *La France, contrairement à une idée reçue, n'est pas un pays où l'on joue beaucoup. Nous avons un retard de développement qui a été comblé, et qui nous situe aujourd'hui dans la moyenne européenne* » précise le Président Directeur Général de la Française des Jeux, dont le monopole est aujourd'hui contesté par des sociétés étrangères qui proposent sur internet des paris sportifs en ligne. « *Le jeu doit rester sous contrôle pour des raisons d'ordre public et de responsabilité* » prévient Christophe Blanchard-Dignac, qui met également en avant le respect et le maintien de l'intégrité des résultats sportifs. Ce match, dont l'issue demeure incertaine, figure au menu des prochains paris de l'ancien étudiant de Sciences Po Bordeaux... ■



Christophe Blanchard-Dignac

⁽¹⁾ Il faut attendre 1976 pour voir apparaître le Loto, qui remplace la loterie nationale, créée en 1933.

⁽²⁾ Président du Conseil d'Administration de Sciences Po Bordeaux de 1989 à 2006 et l'un des prédécesseurs de M. Blanchard-Dignac au poste de directeur du Budget, à Bercy.

⁽³⁾ Allusion au slogan publicitaire du jeu Euromillions.

⁽⁴⁾ Pratique réinstituée pour le concours d'entrée 2006.

Le jeu en vaut la chandelle

La Française des Jeux affiche une belle santé économique. Sur les six dernières années, son chiffre d'affaires enregistre une hausse de plus de 50 %. La loterie Euromillions, qui regroupe des joueurs de neuf pays, est à l'origine de 80 % de la croissance de l'établissement. Au total, entre les jeux de nombres à tirage, les jeux de point de vente, les jeux de grattage et les pronostics sportifs, la Française des Jeux propose une gamme d'environ 25 produits de jeux différents à travers 40.000 points de vente. ■



Directeur de la publication : Robert LAFORE
Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAULT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH

Photos : Laurent WANGERMEZ

Impression : Imprimerie Laplante, Mérignac

N°ISSN : 1635-3102



SCIENCES PO BORDEAUX

**11, Allée Ausone - Domaine universitaire
33607 PESSAC - CEDEX**

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petiaux@sciencespobordeaux.fr

« *Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université* ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945,
portant création des Instituts d'Etudes Politiques.